

Motifs

ISSN : 2726-0399

7 | 2023

Figures de brodeuses du Moyen Âge à nos jours : entre soumission et résistance ?

« Tomber en quenouille » : brodeuses, tisseuses et fileuses dans les traités de défense et d'éducation des femmes de la fin du Moyen Âge

Jeanne Mousnier-Lompré

 <https://motifs.pergola-publications.fr/index.php?id=1030>

DOI : 10.56078/motifs.1030

Référence électronique

Jeanne Mousnier-Lompré, « « Tomber en quenouille » : brodeuses, tisseuses et fileuses dans les traités de défense et d'éducation des femmes de la fin du Moyen Âge », *Motifs* [En ligne], 7 | 2023, mis en ligne le 15 décembre 2023, consulté le 08 août 2024. URL : <https://motifs.pergola-publications.fr/index.php?id=1030>

Droits d'auteur

Licence Creative Commons – Attribution 4.0 International – CC BY 4.0

« Tomber en quenouille » : brodeuses, tisseuses et fileuses dans les traités de défense et d'éducation des femmes de la fin du Moyen Âge

Jeanne Mousnier-Lompré

PLAN

Brodeuses et « cleres femmes »
De la brodeuse à la fileuse : un lien distendu
Brodeuses et brodées

TEXTE

[L]es brodeurs, qui font diverses devises, selon la soubtivité de leur ymaginacion, sanz faulte ne firent mie les soyes, l'or, ne les matieres, et ainsi d'aultres ouvrages, tout ainsi vrayement n'ay je mie fait toutes matires, de quoy le traittié de ma compilacion est composé ; il me souffit seulement que les sache appliquer à propos, si que bien puissent servir à la fin de l'ymaginacion, à laquelle je tends a parfaire.¹

- 1 Comme en témoigne le prologue auctorial du *Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, l'analogie entre texte et tissu n'est plus à démontrer à la fin du Moyen Âge². Depuis l'Antiquité, la métaphore de la couture, du tissage et de la broderie pour désigner l'écriture s'est installée notamment par la transmission des traités rhétoriques et oratoires de Cicéron et des mythes ovidiens tels Arachné et Philomène³. Christine de Pizan en fait ici l'usage pour décrire son propre processus de rédaction, à savoir assembler « les soyes, l'or [et] les metieres » littéraires dont elle hérite pour nourrir son propos didactique fondé sur l'exemple illustre du roi de France. En effet, si la broderie se définit comme « [...] l'art d'ajouter à la surface d'une étoffe déjà fabriquée et finie, la représentation de tel objet tel qu'on le désire, à plat ou de relief ; en or, argent nuances⁴ » selon Charles Germain de Saint Aubin, l'œuvre écrite peut être considérée comme un

ajout filaire à une matière déjà existante (Gérard Genette préférera, bien plus tard, théoriser le phénomène d'intertextualité par l'image du palimpseste⁵).

- 2 Pour interroger la figure des brodeuses entre résistance et soumission, nous nous intéresserons tout particulièrement à « la metiere » utilisée dans le contexte de la querelle des femmes qui se cristallise au début du xv^e siècle. Comme l'explique Danielle Régnier-Bohler dans l'introduction de *Voix de femmes au Moyen Âge*, « seuls les hommes, les clercs, semblent pourvus de paroles, d'une parole exclusive et de la voix du pouvoir⁶. ». Pourtant on ne cesse de s'interroger sur la définition même de la femme : sa nature et sa conduite, ses forces et ses faiblesses, les frontières mouvantes de ses droits et de ses devoirs. Ces discussions agitent d'abord le milieu clérical médiéval, notamment concernant la question du mariage, puis prennent un tour polémique au sein des cours françaises et européennes en grande partie sous l'impulsion de Christine de Pizan⁷, donnant lieu à des joutes oratoires, à d'épineux échanges épistolaires, ainsi qu'à de nombreux écrits de défense des femmes qui se multiplient au tournant de la fin du Moyen Âge et du début de la Renaissance. Écrit en 1405, *Le Livre de la Cité des Dames* a pour but de démentir « l'opinion et dites des hommes communement [...] que elles n'ont servy au monde, ne servent fors de porter enfans et de filer⁸. ». Chaque pierre de cette forteresse allégorique, érigée pour faire face à ce type d'attaque, représente un exemple féminin qui prend la forme d'un court récit pouvant provenir de différentes sources – littéraires, historiques, mythologiques ou bibliques. Boccace avait déjà rassemblé ces illustres vies féminines dans son ouvrage *De mulieribus claris* écrit entre 1361 et 1375, traduit en français en 1401 et en espagnol en 1446. Les « champions des dames⁹ » tels que Christine, puis Jean Marot, Symphorien Champier, Olivier de la Marche, Jehan Du Pré, Antoine Dufour, mais aussi Fray Martín de Córdoba ou Diego de Valera du côté espagnol, dépassent souvent le processus compilatoire et puisent dans ces mêmes récits biographiques pour alimenter leur discours en faveur des femmes¹⁰.

- 3 Nous voyons déjà Christine de Pizan dénoncer la restriction à l'espace domestique et aux travaux d'aiguille. En effet, la quenouille et le fuseau représentent les femmes, les réifient, font partie intégrante de leur corps à l'image de la métamorphose d'Arachné, comme le

montrent les textes juridiques médiévaux rédigés en latin où le « *fusus* » désigne l'héritage des femmes face à la « *lancea* » masculine¹¹, et l'expression « tomber en quenouille » employée en moyen français qui se colore d'une connotation négative lorsqu'il s'agit de parler de l'autorité et du gouvernement féminins¹². Les brodeuses, tisseuses et fileuses figurent pourtant en bonne place parmi les femmes érigées en exemples, leur savoir intégrant l'argumentation défensive parmi d'autres exploits et bienfaits que peut accomplir le « deuxième sexe ». Néanmoins, l'éloge du fil semble rarement se départir d'une dimension morale, car son usage illustre bien souvent la vertu chrétienne de chasteté à laquelle se conforment les femmes. Ainsi, par le biais de la louange, la broderie n'est pas à l'abri de redevenir leur occupation de prédilection, ce que nous pouvons observer dans les traités d'éducation qui mettent en pratique ces *exempla* illustres. Ces écrits prescriptifs peuvent également nous en apprendre davantage sur l'utilisation quotidienne du fil en fonction du milieu social. Est-ce un savoir, un art, un passe-temps, un métier ? La broderie a-t-elle la même valeur sociale et morale que le filage ou le tissage ? Si les travaux d'aiguille en général sont envisagés comme une pratique féminine, la mention de la broderie se mêle tantôt à l'énumération des différentes techniques filaires, tantôt s'en distingue pour faire son apparition dans les descriptions de riches étoffes, plutôt sous la forme verbale « œuvrer » et nominale « brodures ». Elle semble ainsi réservée à la représentation des femmes de haut rang, d'autant plus que les *exempla* mettent souvent en scène des reines, des princesses ou des déesses, plus que les femmes du peuple.

- 4 Ainsi nous aimerions montrer l'ambivalence de la place que tient la broderie au sein des textes exemplaires et didactiques qui apparaissent à l'orée de la querelle des femmes : comment cette activité peut-elle nourrir l'argumentation en faveur de la défense des femmes et maintenir les « lacs » d'une conduite domestique et morale, accorder et confisquer le pouvoir aux femmes tant issues de la noblesse que du peuple ? Il semble que, quelle qu'en soit l'issue, la dimension morale qui caractérise ces œuvres participe du renouvellement et de la multiplication de la figure des brodeuses à travers les arts de la fin du Moyen Âge.

Brodeuses et « cleres femmes »

- 5 Les brodeuses se trouvent d'emblée mises à l'honneur par le processus de réécriture qu'opèrent « les champions des dames » dans leurs écrits de défense. Il suffit d'en observer la titulature, car les auteurs réorganisent souvent les récits de leurs sources de manière thématique. Christine de Pizan dans *La Cité des Dames* en 1405, tout comme Jehan de Pré dans *Le Palais des nobles Dames* en 1534, les place parmi les « inventeresses ». Dans *La Cité des Dames*, la figure allégorique de Raison les mentionne dans des chapitres tels que « Demande Christine a Raison se il fut oncques femme qui de soy trovast aucune science non par avant seue •xxxiiij• » et « Du grand bien qui est venu au siecle par ycelles dames •xxxvii•¹³ ». La première « salle » du *Palais* est celle « dedans laquelle trouva les Dames jadis renommées pour avoir esté exercitées en toutes sciences, tant liberalles que mecaniques, et estre inventeresses de parties d'icelles¹⁴. ».
- 6 Bien que les personnages exemplaires puissent varier selon les ouvrages, ce sont souvent les multiples inventions de Minerve ou Pallas Athéna, déesse de « sapience », qui sont énumérées en premier et qui comprennent notamment le tissage, le filage et la draperie, ce que l'on retrouve dans la *Cité des Dames*¹⁵, mais aussi dans *Les vies des femmes célèbres* d'Antoine Dufour¹⁶ et le *Tratado de defenssa de virtuosas mugeres* de Diego de Valera¹⁷.

Tableau 1

La Cité des Dames : Et a tout vous dire, tant avoit l'esperit enluminé de savoir qu'elle trouva plusieurs ars et ouvrages a faire qui oncques n'avoient esté trouvez : **l'art de la leine et de faire draps trouva toute et fu la premiere qui oncques s'avisast de brebis tondre, de laine charpir, pigner, carder a divers outiliz, nettoyer, amolir a broche de fer, filler a la quenouille, puis les outiliz a faire le draps et comment seroit tissu.**

Les vies des femmes célèbres : Ce fut elle premièrement trouva la façon de **faire les draps de laine, laquelle fut inventrice de la navette des tisseurs, pour mesurer et compasser les filletz.** Les Affres et les Grecz l'estimerent déesse pour la grant merveille de son esprit. Et fut grosse bataille entre Araguénès Colophonie et plusieurs aultres, qui ne pavoient trouver la manière d'esguiser leurs doiz à si souvent filler et desvider.

Tratado de defenssa de virtuosas mugeres : Por ésta fue fallado **el arteficio de la lana** ; ella buscó arte **para la limpiar** ; ésta fue la primera que **la pusó en rueca e que primero pussó paño de telar.**

- 7 Comme nous le voyons dans la description de Minerve, faite par Antoine Dufour, aux côtés de Minerve figure sa rivale Arachné. Dans *Les vies de femmes célèbres*, l'auteur dédouble le récit puisqu'il consacre un chapitre à chacune d'elles :

Araguènes, assiatique, fut fille de Colophonius, plébécque et rural. Elle fut pleine d'esprit, car elle fuyoit ocieuseté et tousjours faisoit quelque chose. Elle trouva **l'invention de taindre la laine et de filer au rouet et de faire nouvel les brodures et tapisseries**. Sa renommée fut si grande qu'elle tomba jusques à dire que Minerve ne avoit riens inventé et tout venoit d'elle. Les poètes faignent sue à ceste cause elle fut transmuée en une hérignée. Les autres dient que, par despit qu'on ne luy donnoit l'honneur tel comme à Minerve, de l'ung de ses rubens se pendit et s'estranglit¹⁸.

- 8 Constamment remanié et condensé, le mythe ovidien connaît de nombreuses métamorphoses dans les écrits de défense des femmes. Arachné retrouve alors ses lettres de noblesse dont elle avait pu être privée par les moralistes chrétiens¹⁹. En effet, l'araignée devient un insecte maléfique dans les commentaires des Pères de l'Église et la traduction en langue vulgaire des *Métamorphoses* de l'*Ovide moralisé* oriente le récit vers une forte condamnation du péché d'orgueil dès le XIV^e siècle. Cette ambivalence se retrouve au sein même de l'œuvre de Christine de Pizan²⁰ : alors que Raison loue Arachné dans *La Cité des Dames*²¹ pour ses nombreuses créations filaires allant de la maîtrise de la laine jusqu'à l'invention des pièges servant à la chasse, sa mention représente un contre-exemple dans *L'Épistre Othea*²², ouvrage allégorique didactique dédié à plusieurs princes comme Louis d'Orléans, Philippe le Hardi ou Jean de Berry²³. Il est néanmoins intéressant de voir ce personnage hybride apparaître, même sous une forme négative, dans un traité d'éducation destiné à un dédicataire masculin, puisqu'il est assez rare de voir des *exempla* féminins dans des écrits didactiques destinés aux hommes.

Tableau 2

Epistre Othea : Texte .lxiiij.
Ne te vantes, car mal prist
A Yragnes qui tant mesprist
Que contre Pallas se vanta,
Dont la deesse l'enchanta
Glose .lxiiij.

Yragnes, ce dit une fable, fu une damoiselle moult soubtive en l'art de tissir et de fillerie, mais trop se outrecuida de son savoir, et de fait se vanta contre Pallas, dont la deesse s'aÿra contre elle si que pour ycelle vantance la mua en yraigne et dist : « Puis que tant te vantes de filer et tyssir, a tous jours mais filleras et tistras ouvrage de nulle value ». Et tres dont vindrent les yraignes qui encore ne cessent de filer et tyssir. Si pot estre que aucune se vanta contre sa maistresse, dont mal lui en prist en aucune maniere. Pour ce dit au bon chevalier que vanter ne se doit, comme ce soit moult laide chose a chevalier estre vanteur et trop peut abaissier le loz de sa bonté. Et semblablement dit Platon : « Quant tu feras une chose mielx que un autre, gard ne t'en vanter, car ta valeur en seroit trop mendre ».

La Cité des Dames : Ci dit de la pucelle Areine qui trouva l'art de teindre les laines et faire les draps ouvrez que on dit de haulte lice et aussi l'art de cultiver le lin et faire des toiles •xxxix•
« Non mie, voirement, sanz plus par ycelles dames a Dieu voulu pourveoir au monde de plusieurs choses convenables et necessaires, mais semblablement par maintes autres, si comme par une pucelle de la terre d'Aisé qui fu nommee Areine, fille de Ydomete Cholophone, laquelle de **merveilleuse soubtivité et engin estoit et tant se soubtiva qu'elle fu la premiere qui trouva l'art de taindre laines en diverses couleurs et a tissir ouvrages en draps, si comme font paintres en la maniere que nous dirions ces draps de haulte lice. Et en tout fait de tisserie fu de merveilleuse soubtivité et fu celle dont la fable dit qu'elle estriva a Pallas qui la mua en yraigne.**

« Autre science plus necessaire trouva ceste femme, car ce fu celle qui premierement trouva la maniere du lin et chanvre cultiver, ordener, royr, teiller, cerancer et filler a la quenouille et faire toiles, laquelle chose me semble a esté assez necessaire au monde, quoique l'exercice en soit par plusieurs hommes reprouchié aux femmes. Ceste Areyne aussi trouva l'art de faire roi, las et fillez a prendre oysiaux et les poissons, et trouva l'art de pescherie et de prendre et decevoir les fortes et cruelles bestes sauvages par filez et rois et les connins et lievres et aussi les oyseulz, dont par avant riens ne savoient. Si ne fist pas en ce, comme il me semble, ceste femme petit service au monde qui depuis en a eu et a maint ayse et maint proufit.

- 9 L'exemplarité de la brodeuse s'élabore d'ailleurs au prix de certains sacrifices narratifs. Le mythe ovidien peint Arachné en rivale d'Athéna poussée au suicide par l'humiliation que lui fait subir la déesse furieuse à l'issue du concours de tapisserie qui les a opposées, tandis que les œuvres qui la citent omettent tantôt le conflit, tantôt la tentative de pendaison et parfois même la métamorphose, comme le fait Fray Martín de Córdoba dans son *Jardín de nobles donzellas* écrit en 1468, réduisant la transformation à une simple comparaison : « Dizen otros que el lanificio que es arte de hazer paños, halló Aragnes, hembra asiática & phebeya & porende es llamada Aragnes, porque primera mente començo a filar como araña & a ardir sus hilos & texer su tela²⁴. ». On peut observer le même processus d'ellipse concernant le personnage de Médée qui apparaît également régulièrement dans les compilations de femmes illustres sans l'évocation de son infanticide ou du meurtre de Créuse²⁵. Hybrides et magiciennes redeviennent

alors des figures positives, ce que nous pouvons égoïstement regretter pour Médée puisque la confection de la tunique mortelle destinée à la nouvelle épouse de Jason aurait pu lui offrir une place parmi nos brodeuses. Jehan Du Pré est toutefois l'un des rares à réhabiliter, sous le signe de la beauté, les Parques parmi lesquelles « Cloto ourdist la toile/De nostre vie et misère mortelle²⁶ », et Omphale, l'amante d'Hercule qui le réduisit en esclavage « en luy baillant et quenouille et fusée²⁷ », c'est-à-dire par l'échange de leurs attributs et par conséquent leurs rôles genrés.

- 10 Minerve et Arachné sont parfois accompagnées d'autres déesses païennes telles que Cérès, Isis ou encore Pamphile associées à la création de la culture du chanvre ou du ver à soie, matières premières des arts développés et pratiqués par Minerve et Arachné. C'est ce que mettent en exergue, par exemple, les courts vers de Jean Marot dans *La vray disant advocate des dames* dédiée à Anne de Bretagne en 1506 :

Que fist Cérès ?
Que fist Ysis ?
Que fist Araigne ?
L'une les blez,
L'autre courtilz
L'autre la laine.
Araigne fut la souveraine
De tistre draps de haulte lice,
Mais de vous ne sort que malice.
Qui trouva l'art, sinon Panphille,
De la belle soye qu'on fille,
Et de la tirer hors des vers ?²⁸

- 11 Si les brodeuses figurent en bonne place parmi les « inventeresses », leurs récits de vie ne présentent pas les travaux d'aiguille qu'elles ont créés comme une pratique tout particulièrement féminine, mais comme un usage utile à l'ensemble de la société et participant de la civilisation. De plus, on les retrouve aux côtés d'autres figures de savoirs qui ne sont pas nécessairement considérés comme féminins, des grandes guerrières que sont les Amazones ou encore de célèbres fondatrices de cité comme Sémiramis ou Didon, prouvant que les femmes ne sont pas uniquement bonnes à « plourer, parler, filer²⁹ ».

Synecdoques des pratiques et connaissances féminines, le fuseau et la quenouille entrent souvent en concurrence avec l'épée ou la plume qui symbolisent les pratiques jugées masculines de l'écriture et la guerre, voire de l'art de gouverner qui les réunit. La compilation des vies de femmes illustres permet de revaloriser cet art féminin sans faire de l'ombre aux autres qualités dont les femmes sont pourvues autant que les hommes selon les écrivains qui les défendent. Athéna condense en elle-même l'invention des armes de défense et de l'écriture. Dans *La Cité des Dames*, la déesse est d'ailleurs décrite dans le titre du chapitre qui la concerne comme celle « qui trouva maintes sciences et la maniere de faire armeures de fer et d'acier³⁰ », ce qui la rattache davantage à la guerre qu'à la broderie et ses dérivés. Dans *La vray disant advocate des dames*, on peut également voir comme Jean Marot joue sur le schéma rimique pour associer le ver à soie et le vers poétique, démontrant une nouvelle fois le lien entre texte et tissu :

Qui trouva l'art, sinon Pamphile,
De la belle soye qu'on fille,
Et de la tirer hors des vers ?
Qui fera ung tel apostille
Comme fist Sapho la subtile
Qui composa de si beaux vers ?

- 12 Outre les « inventeresses », les traités de défense incluent également des femmes illustres qui pratiquent les arts filaires. Grâce à sa maîtrise du tissage, Pénélope prend place au premier plan parmi les épouses fidèles, face au défaut d'inconstance dont les femmes se retrouvent souvent accablées. Les récits sont assez proches tant chez les auteurs français qu'espagnols, comme on peut le voir dans *La Nef des dames vertueuses* de Symphorien Champier³¹, *Les vies de femmes célèbres* d'Antoine Dufour³², *Jardín de nobles donzellas* de Fray Martín de Córdoba³³ et *El Tratado de defenssa de virtuosas mugeres* de Diego de Valera³⁴.

Tableau 3

La Nef des dames vertueuses : De Penelope

Que diray je penelope de quelz louanges la pourray je extoller laquelle tint si bonne et loyale foy à son mari ulixes qu'elle l'attendit l'espace de •xx• ans •x• luy estant à troyes et dix errant sus la mer. Ne pour rien que luy sceussent promettre les procès : c'est à dire ceulx là qui la demandoyent en mariage ne se voulut assentir à eulx. Et pour satisfaire à eulx et contenter leur volenté leur promist que quant sa toille de quoy elle vouloit couvrir le bonhomme laërte seroit achevée elle accompliroit leur vouloir. Et pour les frauder et tromper elle deffaisoit la nuit ce qu'elle avait texu le jour attendant toujours son dit mari.

Les vies des femmes célèbres : [Pénélope]

[...] Pénélope comme tressage et patiente, en consolant son père et baisant son filz, se gardant comme chaste vefve, va attendre la venue de son mary. Et pour ce qu'elle estoit belle et gracieuse et faconde, de mille grans seigneurs estoit requise, priée et sollicitée, luy affirmant pour vraye la mort de son mary, pour à celle fin consentir à nouveau mariage. Quant elle se vit de si tresprès pressée, leur dit pour son excuse : « Mais que je aye achevé ce tapiz royal, je adviseray à ce que vous dictes. ». La bonne dame, pour toujours plus longuement attendre son bon mary, tout ce que de jour en ce tapiz avoit fait, la nuyt, en ostant les filletz, desfaisoit. Toutesfoys sa fraude fut apperceue ; au moyen de quoy print la fuite jusques au royaulme des Pheïcques, là où XX ans après son mary Ulixes s'en vint pour trouver sa tresbonne et bien aymée preude femme.

Jardín de nobles donzellas : [Capítulo .vj. cómo las dueñas han de amar & ser fieles a sus maridos, especial mente las reynas]

[...] E ocurreme aquella fiel casada Penélope, muger del grand cauallero Ulixes dela qual se dize que como Ulixes estouiese veynte años fuera de su casa, los diez sobre Troya & los otros diez que anduuo perdido por el mar el padre & los parientes de Penélope, pesque vieron que todos heran venidos de Troya sino Ulixes, pensaron que hera muerto & començaron de solicitar ala moça que buscasse otro marido. Ella quanto pudo honestamente se excusó & quando vio que tanto la fatigauan, puso vna gentil excusa: – Yo he començado a texer vna tela, dexá mela acabar & luego haré lo que mandáys. Ellos fueron contentos. De manera que quanto ella texía de día, tanto destexía de noche, por que nunca se acabase hasta que viniese su marido. Donde ésta es entre otras muy predicada de fieldad conjugal.

Tratado de defenssa de virtuosas mugeres : [...] E como largo tiempo durasse que no sopiesse qué tierra ocupasse Ulixes o qué parte del mundo la adversa fortuna lo oviese lançado, Penélope, muger suya, fasiendo sacrificios a sus dioses por el su amado marido, propuso su vida castamente pasar, e como por su insigne fermosura los mancebos de Itaca fuessen provocados a amarla e demandarla en casamiento, un nuevo engaño buscó por el qual fue libre de aquellos. Esto fue que, como demandasse que le dexassen conplir una tela, a la costumbre de las dueñas reales de aquel tiempo, esperando su marido, lo qual como le fuese ligeramente otorgado ; con femenil astucia lo que de día tenia velando secretamente de noche lo desfaçia e así después de veinte años passados, viniendo Ulixes viejo, solo, destruido, en su castro pecho alegremente recibió.

- 13 La reine d'Ithaque est décrite comme une « chaste vefve », une « preude femme », admirée pour sa « *fieldad conjugal* » (fidélité conjugale) qu'elle parvient à conserver grâce à la « *costumbre de la dueñas reales* » (la coutume des femmes nobles) de tisser « *su tela* », « sa toille », son « tapiz royal ». Il ne s'agit pas tant de louer l'habileté de la reine à faire la toile qu'à la défaire. Elle partage avec Ulysse la ruse, la « *femenil astucia* », pour « frauder et tromper » ses prétendants. Cependant, cet acte de résistance ne déroge pas aux valeurs chrétiennes : Pénélope incarne la vertu de chasteté qui est décrite comme la plus grande pour les femmes parmi les moralistes chr

tiens. Le clerc Fray Martín de Córdoba incorpore ces *exempla* à son traité d'éducation *Jardín de nobles donzellas* dédié à la future reine de Castille Isabelle la Catholique et y élabore une typologie de la chasteté comprenant « *la castidad conjugal, viudal & virginal*³⁵ » (la chasteté des femmes mariées, des veuves & des vierges). Pénélope, en choisissant de ne pas se remarier, correspond à la fois à la vertu « *conjugal* » et « *viudal* » puisqu'elle continue d'aimer son époux par-delà la mort sans savoir qu'il est encore en vie.

- 14 Dans le *Mesnagier de Paris*, un autre traité d'éducation dédié aux femmes de la bourgeoisie, les femmes citées pour leur constance en amour dans le chapitre « Le devoir d'obéissance » se retrouvent associées aux travaux d'aiguille. L'auteur reprend à Boccace le récit de Grisélidis, femme modeste choisie pour épouse par le marquis de Saluces, écrivant qu'« un courage vertueux plein de toute meurté en son pis virginal doucement l'habitoit » et qu'« aux champs sa quenouille filoit continuellement³⁶ ». Lucrece, vierge violée par Sextus Tarquin sous la monarchie romaine, est représentée dans l'espace domestique comme « dedens et au plus profond de son hostel en une grande chambre loing de la rue ou avroit les ouvriers de laine, et la, toute seule assise, loignet de ses ouvriers et a part, tenoit son livre devotement³⁷ ». Comme le montrent le *Jardín de nobles donzellas* et *Le Mesnagier de Paris*, ces exemples illustres sont parfois disséminés au sein de traités d'éducation qui mettent en pratique la broderie et ses dérivés. Que nous disent ces œuvres de cette pratique féminine ? Réunit-elle réellement « tous les estaz des femmes³⁸ » ?

De la brodeuse à la fileuse : un lien distendu

- 15 Les *exempla* occupent de multiples rôles au sein d'un texte à visée argumentative et ne sont pas nécessairement destinés à être reproduits dans la société d'Ancien Régime : ils relèvent parfois d'une simple rhétorique vouée à faire taire les attaques misogynes sans pour autant être mis en pratique. Bien que Minerve apparaisse comme un *exemplum* récurrent, l'usage des armes n'est pas recommandé par tous les auteurs pour les femmes de leur temps. À l'inverse de l'épée, l'aiguille et ses dérivés survivent au passage de l'allégorie à la pratique dans les traités d'éducation destinés aux femmes de la fin du Moyen

Âge qui dispensent conseils et enseignements à leurs dédicataires. Notons que ces œuvres, notamment parce qu'elles sont encore rédigées sous forme manuscrite, sont offertes en étrennes aux membres de la haute noblesse ou des familles royales. Néanmoins, les préceptes qui s'y trouvent inscrits ne sont pas toujours en adéquation avec le rang de la dédicataire : il peut s'agir d'une éducation morale qui s'adresse aux femmes en général ou qui différencie les milieux sociaux auxquels elles peuvent appartenir, ce qui nous permettra de voir si la pratique des travaux filaires change selon les traités.

- 16 Dans *Le Livre des trois vertus ou le trésor de la Cité des Dames* qui fait suite à la *Cité des Dames*, Christine de Pizan divise les enseignements en trois parties selon le rang des femmes à qui Raison, Droiture et Justice dispensent leurs leçons : les princesses, les femmes de la cour et les femmes du peuple, segment qui s'étend des bourgeoises parisiennes aux prostituées. L'art de la broderie ou de la tapisserie, recommandé aux princesses, est directement associé à la chasteté, comme nous avons pu le voir avec l'exemple de Pénélope. Christine mentionne cette « occupation » à la fin de la première partie où elle reproduit une lettre du personnage de Sybille de la Tour qu'elle met en scène dans *Le duc des vrais amants*³⁹, œuvre antérieure de l'auteurice qui prend le modèle du roman courtois pour relater l'histoire d'amour de son commanditaire, mais à laquelle s'oppose l'ancienne gouvernante de la princesse adultère. Cette épître, qui relie fiction et littérature didactique, enjoint la destinataire à « ouvrir » plutôt que de laisser l'oisiveté l'entraîner vers des rêveries d'amours interdites.

Certes, ce n'est se honneur non a toute haulte dame après ce qu'elle a dit son service, de soy prendre a faire aucun ouvrage pour eschiver oiseuse : ou faire fere fins linges estrangement ouvréz, ou draps de soye, ou aultres choses de quoy elle puet user justement ; et telles occupacions sont bonnes et destourbent a penser choses vaines. [...] Ha ! Dieux ! se toute grant maistresse, voire toute femme, savoit bien comment beau maintien lui est avenant, plus mettroit peine a l'avoir que quelconques aultre parement, car il n'est joyau precieux qui tant la peust parer⁴⁰.

- 17 Christine dédie son traité d'éducation à Marguerite de Bourgogne, dauphine du royaume de France, afin de préparer la jeune fille âgée d'une dizaine d'années à son futur règne en tant que reine consort. Le

dernier chapitre oriente l'enseignement moral vers les dangers de l'amour et la gloire de la chasteté, ce qui n'exclut pas une certaine pragmatique de la part de l'autrice comme le montre Alexandra Vélisariou dans son article « *Discrete dissimulacion et prudent cautele* : les stratégies comportementales de la princesse dans le *Livre des Trois Vertus* de Christine de Pizan⁴¹ ». Les rumeurs d'adultère, qu'elles soient vraies ou fausses, peuvent être cause de chantage, qui rend la « servitude » de la jeune femme plus grande que celle des domestiques, et même de mort : « après, que se le mary s'en aperçoit ou les parens, la femme est morte ou cheoite en reprouche, ne jamais puis n'a bien⁴². ». À l'inverse, une apparence chaste, « joyau precieux qui tant la peust parer », lui permet d'asseoir une certaine « auctorité ». Plus la dame se conformera à un idéal de vertu féminine, plus elle aura de poids pour participer à la politique du royaume et le diriger en l'absence du pouvoir masculin⁴³.

- 18 Ce n'est pas le cas de tous les traités d'éducation. Plus d'un siècle après Christine de Pizan, Jean-Louis Vivès écrit *L'Éducation de la femme chrétienne* qu'il dédie à Catherine d'Aragon, reine consort d'Angleterre, femme d'Henri VIII, et à sa fille Marie Tudor, future reine régnante. Si le pédagogue s'adresse en latin à deux femmes puissantes, ses conseils prennent une tournure très générale et il devient dès lors difficile de distinguer la princesse de la femme du peuple, notamment lorsque l'auteur préconise l'exclusion des femmes de la sphère politique : « Hinc illud apud Graecos vulgare : “**Mulierum opera telae**, non contiones”. Aristoteles minus turpe ducit esse viro etiam quae in culina agentur nosse quam mulieri quae extra domum. Idcirco eam prorsus vel loqui de republica vetat vel audire.⁴⁴ ». Vivès renvoie les femmes à l'espace domestique par le proverbe grec qui les réduit au tissage et Aristote qui prescrit le silence et l'ignorance des affaires publiques. Cependant, le pédagogue ne va pas jusqu'à substituer le fuseau à la plume, comme on peut le voir dans des traités d'éducation plus anciens comme chez Philippe de Novarre qui écrit en 1265, dans *Les Quatre Âges de l'homme*, « A fame ne doit on apanre letres ne escrire⁴⁵. ». À défaut d'éducation politique, Vivès revendique, comme Christine de Pizan, l'éducation intellectuelle et spirituelle des jeunes filles, en particulier lorsqu'elles sont destinées à régner à l'exemple de Marie Tudor qui gouvernera en tant que reine régnante. D'ailleurs, la broderie et la couture interviennent dans le trai-

té lorsque la jeune fille est fatiguée de lire : « At legere est et id in primis consulo ; sed iam lectione fessam, otiosam videre non possum⁴⁶. ». Après une longue série d'*exempla* de brodeuses illustres telles que Paula disciple de Saint Jérôme, l'étrusque Gaïa Tanaquil, les filles et les nièces d'Auguste et de Charlemagne, Hannah mère de Samuel dans l'Ancien Testament, Pénélope, les reines de Macédoine et d'Epirus, ainsi que les humbles femmes espagnoles, Vivès cite l'une de ses dédicataires, Catherine d'Aragon, ses sœurs et sa mère, Isabelle la Catholique : « Regina Isabella, Fernandi coniunx, **nere, suere, acupingere** quattuor filias suas doctas esse voluit ; ex quibus duae Lusitaniae fuerunt reginae tertial videmus Hispaniae, Caroli Caesaris matrem, quartam Britanniae, Henrici octavi coniugem sanctissimam.⁴⁷ ». Le fil à broder relie les exemples ancestraux à la pratique des princesses de l'histoire présente et resserre les liens entre mère et fille par la transmission de ce savoir féminin.

- 19 Si les travaux d'aiguille peuvent sembler transcender les différences sociales, les textes ne représentent pas toujours les mêmes activités selon les femmes à qui ils s'adressent. Pourtant, comme l'expliquent les historiennes Astrid Castres et Nadège Gauffre Fayolle, cette activité n'est pas nécessairement réservée à la noblesse au Moyen Âge, tant concernant sa commande que son savoir-faire :

Dans l'Occident médiéval, la broderie était omniprésente dans le quotidien des hommes et des femmes. D'or, d'argent et de soie, elle couvrait les murs et le mobilier de cour, les ornements liturgiques. On aurait tort toutefois de la croire réservée aux plus riches, car des broderies plus simples et moins onéreuses pouvaient aussi décorer les vêtements et accessoires des plus modestes, tandis que des lettres tracées au fil servaient à marquer le linge de tous⁴⁸.

- 20 Néanmoins, on voit bien percer une différence au sein des textes éducatifs non seulement entre les pratiques telles que la broderie, le filage ou le tissage, mais aussi dans la manière de les appréhender dans le quotidien des femmes. Par la voix de Sybille de la Tour, Christine de Pizan conseille aux princesses de « faire fere fin linge » pour « eschiver oiseuse » et Vivès ne peut supporter de voir la jeune fille « otiosa », alors que dans la deuxième partie du *Livre des trois vertus* qui s'adresse notamment aux « dames et demoiselles qui demeurent sur leurs manoirs », la broderie devient tissage et passe de l'occupa-

tion de l'esprit au travail utilitaire et commerçant, de l'*otium* au *negotium*.

Pour ce que le plus de temps elles demeurent a leurs mainages sans leurz maris qui a court sont et en divers pays, si convient que elles aient tout le soing de **gouverner** et faire valoir leurs revenues et leurs meubles. [...] Elles, ses filles et ses demoiselles s'embesoignera de **draper, de trier celle laine et sortir et mettre les colléz de celle fine laine a part pour faire les fins draps** pour son mary et pour elle et pour vendre, se mestier est ; des gros pour les petiz enfans, pour ces femmes et maignees. Fera couvertures de gros bourdons de la laine, et des fermiers fera **cultiver des chanvres que toilleront et fileront a ces soirs en yver ses chambrieres pour faire des grosses toilles**. Et toutes telz choses toutes telz choses et autres semblables, qui trop seroit a dire, en plat país ont mestier en mainage, et celle qui plus en est diligent, quelque grande qu'elle soit, fait le plus que sage et en doit estre tres louee⁴⁹.

- 21 C'est notamment par la maîtrise du tissage et du filage, depuis la récolte et le tri de la laine jusqu'à la vente des étoffes et des draps que les femmes peuvent « gouverner » leur terre en l'absence du mari. Contrairement aux conseils destinés aux princesses, il ne s'agit plus d'« œuvrer », mais de suivre les étapes techniques servant aux besoins matériels et financiers de la petite noblesse. Cette activité est moins développée dans la troisième partie qui rassemble les « femmes d'estat et bourgeoises », « femmes des marchans », « femmes des mestiers », « femmes servans et chambrieres », « femmes de fole vie », « femmes des laboureurs » et « les povres ». Christine de Pizan évoque les travaux filaires à deux reprises, pour les femmes d'artisans et les prostituées. En ce qui concerne les « femmes des mestiers », le propos se tourne moins vers la description de l'activité proprement dite que vers l'élaboration d'une morale du ménage. L'autrice établit auparavant une hiérarchie des métiers d'artisanat, plaçant la broderie parmi les métiers supérieurs par rapport à ceux de la construction et du bâtiment :

Mais nonpourtant que les mestiers soient plus honnestes les uns que les autres, si comme orfevre, **brodeur**, armurier, tapissier et autres, plus que ne sont maçons, courdouanier et tieulx semblables, a toutes apertient que elles soient tres soigneuses et diligentes, se chevance

veulent avoir par honneur de solliciter leurs mariz ou leurs ouvriers de eulz prendre matin a la besoigne et tart laissier : car sanz faille il n'est nul si bon mestier que qui n'y met diligence, a peine puist on aler de pain autre. Et avec ce que tel femme doit solliciter les aultres, a elle meisme apertient mettre les mains a la paste : si sache deviser ses ouvriéz se le mary n'y est, et les reprendre se ilz ne font bien. Doit estre dessus pour les garder d'oiseuse, car par ouvriers mal soingneux est aucunes foiz desert le maistre ; et quant marchiéz vient a son mari de faire aucun ouvrage aucunement dongereux et non accoustuméz, elle le doit amonester par bel qu'il garde bien qu'il n'entrepreigne marchié ou il puist perdre, et lui conseille que le moins qu'il puet face de creance, se il ne set bien ou et a qui⁵⁰.

- 22 À la différence de la femme de petite noblesse qui régente son activité de bout en bout, la femme du brodeur participe au travail de l'époux et apparaît surtout comme un garde-fou moral de l'entreprise tenue par le ménage. La description qu'en fait Christine lui confère une certaine autorité, qu'elle exerce sur son mari afin de lui éviter les mauvais investissements et sur les ouvriers pour les éloigner « d'oiseuse », sans pour autant lui reconnaître un rôle professionnel officiel alors même les « fileresses » et « brouderesses » pouvaient tenir une véritable affaire et diriger leur propre atelier comme l'atteste *Le livre des métiers* d'Étienne Boileau au XIII^e siècle⁵¹.
- 23 Ce n'est pas l'activité spécifique de la broderie qui se trouve conseillée aux femmes de « fole vie », mais plutôt le filage, proposé comme métier de substitution pour quitter les « males nuis » : « **File-roit**, garderoit des accouchees et des malades, demoureroit en une petite chambre en bonne rue et entre bonnes gens : la vivroit simplement et sobrement, si que on ne veüst nulle foiz yvre ne gloute, male ne tenresse, ne grant caqueteresse.⁵² ». De la princesse à la prostituée, les travaux d'aiguille viennent nourrir l'éducation morale dispensée à travers le traité, impliquant avant tout de « se gouverner », pour pouvoir parfois « gouverner » les autres. Il faut noter que l'œuvre de Christine de Pizan observe une répartition sociale particulièrement précise, ce qui est assez rare parmi les écrits didactiques qui oscillent entre l'adresse à une dédicataire particulière et le sexe féminin en général. Parmi les *exempla* mobilisés, les femmes du peuple se montrent peu, à l'exception de la louange que Jehan Du Pré⁵³ et Vivès⁵⁴ adressent aux femmes espagnoles :

Tableau 4

<p><i>Le Palais des nobles Dames :</i> Les Espagnolles, comme j'ay entendu Ont par coustume et loix bien ordonnées De presenter par chascunes années Toute la toille qu'elles auront tyssee, Et par des juges, celle qu'est apparceue Plus diligente, icelle a le guerdon, Parquoy aulcune ne met à l'abandon D'oysiveté ou paresse son corps Ains se travaillent par louable acordz.</p>
<p><i>L'éducation de la femme chrétienne :</i> Apud Hispanas veteres praemium fuisse certis publicis propositum tradunt rerum scriptores, quae plurimum nevisset aut texisset idque statis temporibus iudicabatur, allatis in publicum operibus, honosque erat permagnus ut quaeque multum et industrie laboret.</p>

- 24 Nous avons pu voir que la broderie se muait petit à petit en fuseau ou en quenouille au gré des positions sociales des femmes et force est de constater qu'une semblable métamorphose s'opère au niveau de la tonalité de l'œuvre, voire du genre littéraire. En effet, la fileuse ou la couturière devient plus facilement sujet de raillerie que la brodeuse, trouvant sa place dans des textes aux accents comiques et parodiques. Dans son article « Tisser un récit à l'aube du XIII^e siècle : une enquête sur la parcimonie d'une métaphore », Romaine Wolf-Bonvin remarque que la broderie apparaît dans les romans courtois et joue un rôle narratif dans la reconnaissance des personnages comme dans *Galeran de Bretagne*, alors que la couturière participe fortement de l'intrigue des fabliaux, dont elle donne pour exemple *Aubérée*, puis des farces⁵⁵. Parmi les écrits didactiques, il est impossible de ne pas citer *Les Évangiles des quenouilles* qui se moque tant des traités d'éducation que des écrits de défense des femmes qui fleurissent au moment de sa parution à la fin du XV^e siècle. Madeleine Jeay, éditrice de l'œuvre, et Anne Paupert qui l'a traduite et y a consacré l'étude *Les fileuses et les clercs*, décrivent très bien le processus parodique qui se développe à plusieurs niveaux⁵⁶ : tout d'abord, l'auteur anonyme reprend l'enchâssement énonciatif du *Décameron* de Boccace où les personnages se racontent des histoires pour faire passer le temps en dix journées, ce que les fileuses font en six. L'auteur se met en scène comme « secrétaire » de ces femmes illettrées appelées avec emphase « sages doctresses et premières inventresses » et n'hésite pas, dans le récit cadre, à exprimer la distance qu'il entretient avec

elles. Par un jeu de passe-passe burlesque, les savoirs moraux enseignés d'ordinaire par des clercs ou des pédagogues deviennent des croyances populaires, mais conservent l'ordre traditionnel du savoir énoncé, de la glose et de l'*auctoritas* appuyant le propos, comme nous le montre « Le .xi.e chappitre » de la deuxième journée :

Qui laisse le samedy a parfiler le lin qui est en sa queloingne, le fil qui en est filé le lundy ensuivant jamais bien ne fera, et si on en fait toile, jamais elle ne blanchira. **Glose.** Dist Marion le Bleue : Pour ce que les femmes d'Allemagne ont ceste coustume que de laisser le lin a la queloingne le samedi, jamais leurs toilles ne sont blanches ; et c'est verité : appert aux chemises que les hommes en apportent par deça⁵⁷.

- 25 Enfin, la combinaison qu'offre le titre de l'ouvrage entre la parole sa-crée et l'instrument de filage réifie ironiquement les fileuses en « quenouilles » et raille la possibilité d'ériger leurs connaissances au rang de vérité, ce que l'on peut voir dans le récit cadre de la première journée durant laquelle Dame Ysengrine du Glay prend la parole :

Dame Ysengrine du Glay [...] vint acompaignie de plusieurs de co-gnoissance qui toutes apporterent leurs quenoilles, lin, fuseaux es-tandars, happles et toutes agoubilles servans a leur art. Et brief ce sembloit a veoir un droit marchié ou l'on ne vendoit que parolles et raisons, a divers propos de pour d'effect et de petite valeur⁵⁸.

- 26 Malgré l'énumération des instruments de cet « art » qu'est le filage, les quenouilles et fuseaux ne sont pas mis au premier rang dans l'œuvre : ils servent d'attribut, d'élément de décor, de prétexte aux femmes pour se retrouver. D'ailleurs, lorsque les fileuses ont fini de prendre la parole, elles quittent leurs travaux qui n'ont nullement été décrits. De plus, alors qu'il était symbole de chasteté dans *Le livre des trois vertus* de Christine de Pizan, le filage rapproche plutôt ces vieilles femmes des maquerelles ou même des sorcières dans *Les Évangiles des quenouilles*. On peut le constater dans les savoirs qui mentionnent le fil.

Le .xvi.e chappitre (p. 93) : Quant un homme treuve sur sa robe une yraigne, c'est signe d'estre ce jour moult ereux.
Le .xxii.e chappitre (p. 104) : Quant un homme chevauce par le chemin et il rencontre une femme filant, c'est tres mauvaise rencontre et doit retourner et prendre son chemin par autre voie. Glose. Jaquette Joquesus dist que se la femme veult muchier sa queloingne en son gyron ou derriere son cul, qu'il ne lui puet nuire, mais s'il par aventure cheoit de son cheval, il se porroit bien fort blechier en aucun de ses membres.
La sixieme evangille (p. 119) : Or sachiés pour verité que que fille ou femme qui voeult savoir le nom de son mary advenir, elle doibt tendre dessus son huiz devant, le premier fil qu'elle fillera ce jour. Et le premier homme qui par illec passera, savoir son nom, et tel nom aura son mari advenir.
La .xli.e et derniere euvangille (p. 144) : – Pour estre quitte des poirions, il fault prendre du filé que une femme a filé tandis qu'elle couche d'enfant et en loyer les poirions, et incontinent ilz cherront tous sans remede.

- 27 Nous voyons ici que le « filé » sert à tout sauf à son usage initial : signe de fortune amoureuse pour les femmes et d'infortune prochaine pour les hommes, remède contre les verrues que sont les « poirions »... Même l'araignée devient un bon présage, à l'encontre des commentaires bibliques. Anne Paupert relève toutefois que l'auteur se sert du terme d'« agoubille » pour désigner tant les instruments de filage que son propre nécessaire à écrire⁵⁹ : est-ce une marque d'opposition moqueuse ou au contraire de rapprochement complice ? Les liens entre travaux d'aiguille et d'écriture s'avèrent parfois difficiles à démêler.

Brodeuses et brodées

- 28 La dimension morale qui se tisse au sein des traités d'éducation et de défense des femmes semble apporter un renouvellement de la représentation des figures des brodeuses, nourrissant le dialogue entre texte et tissu, à l'intérieur et à l'extérieur des livres. Au-delà de l'écrit, elles occupent une grande place dans l'iconographie médiévale, ce qui à la fois contribue à la représentation des travaux d'aiguille comme une activité féminine et atteste du rôle des femmes dans la population active. *Le livre des métiers* d'Étienne Boileau nous apprend d'ailleurs que, parmi les brodeurs et brodeuses cités dans les ordonnances, certains pratiquaient l'enluminure⁶⁰. La broderie entretient en effet des liens étroits avec le manuscrit médiéval puisque la couture et le dessin interviennent dans leurs processus de fabrication respectifs : la reliure des pages se fait au fil au moyen d'un cousoir et les brodeurs reportent les modèles dessinés sur le tissu ou créent

leurs propres modèles comme le font les enlumineurs. Les personnages exemplaires que nous avons rencontrés apparaissent dans les miniatures des manuscrits médiévaux et dans les gravures des textes imprimés à partir de la fin du xv^e siècle. Comme nous l'avons constaté, les textes qui émergent au moment de la querelle sont souvent offerts en étrennes ou commandés par de grandes reines et princesses qui exercent un rôle de mécène et de protectrices des écrivains à la fin du Moyen Âge : *La Cité des Dames* apparaît dans le manuscrit Harley dit « de la reine » pour Isabeau de Bavière, Antoine Dufour écrit pour Anne de Bretagne, Jean Marot et Symphorien Champier pour Anne de France, Jehan Du Pré dédie son *Palais* à Marguerite de Navarre, Fray Martín de Córdoba et Jean-Louis Vivès pour les princesses de Castille et d'Angleterre. Les récits de vie, richement décorées et illustrés, se trouvent dédoublés ou complétés par l'iconographie. De plus, le succès de *L'Ovide moralisé* rédigé dans les années 1320 à l'intention de Jeanne de Bourgogne, femme du roi de France Philippe V le Long, donnant lieu à de nombreuses copies et réécritures enluminées, imprègne l'iconographie de la fin du Moyen Âge de toute une galerie de métamorphoses. Le récit d'Arachné de Christine de Pizan dans *L'Épître d'Othéa* est, par exemple, illustré dans *Le manuscrit du Duc* (Paris, BnF, fr. 606) initialement dédié à Louis d'Orléans, puis qui revient à Jean de Berry. Gilbert Ouy, Christine Reno et Inès Villa Petit en font la description et précisent :

Pallas et Arachné. Sur fond de ciel à l'horizon bas, Arachné se tient derrière un grand métier à tisser de basse lisse occupant la largeur de l'image, où est tendue une toile blanche à liseré bleu. Vêtue d'un foulard noué, d'un haut rouge et d'une jupe écru, elle tient la navette en main g. et de l'autre désigne Pallas qui s'avance en robe bleue et couronne d'or. La déesse argumente par gestes, tandis que dans le coin sup. dr., Arachné déjà transformée en énorme araignée, tisse sa toile.⁶¹

Fig. 1



Christine de Pizan, *Epistre Othea* (1400-1410), Maître de l'*Epistre Othea*, Paris, BnF, Ms. 606, f°30r, Source gallica.bnf.fr / BnF

- 29 Cette précieuse matière littéraire circule dans les bibliothèques européennes au gré des déplacements temporaires ou définitifs des dédicataires et se transmet de génération en génération, véhiculant les portraits littéraires et imagés des *exempla*. Les princesses peuvent ainsi contempler leur propre reflet dans le récit de Minerve ou de Pénélope. Mais les fileuses intègrent également les manuscrits et les imprimés dédiés à de hauts personnages de l'aristocratie. Selon Madeleine Jeay, le manuscrit P (Paris, BnF, fr. 2151) des *Évangiles des Quenouilles* aurait appartenu à la comtesse Marie de Luxembourg, signé de sa main au f. 61, orné d'un frontispice rassemblant dix fileuses et d'une lettrine où figure le secrétaire⁶². Les gravures se sont également multipliées au XIV^e siècle grâce aux diverses réimpressions des *Évangiles*, notamment celles effectuées par l'imprimeur lyonnais

Matthias Huss, recueils plus modestes permettant d'étendre le lectorat⁶³.

Fig. 2



[Anonyme], *Les Euvngiles des quenouilles* (1401-1500)
Paris, BnF, Ms. fr. 2151, Frontispice f°1r. Source gallica.bnf.fr / BnF

30 Dans son ouvrage *Métamorphoses d'Arachné. L'artiste en araignée dans la littérature occidentale*, Sylvie Ballestra-Puech interroge le travail des moralistes médiévaux et la manière dont « l'extrême subtilité et l'extraordinaire richesse symbolique [ont] pu devenir dans la tradition mythographique un simple exemple d'hybris justement châtié », privant le mythe d'Arachné de sa puissance poétique et subversive⁶⁴. Il est vrai que l'ekphrasis à laquelle se livre Ovide dans le Livre VI des *Métamorphoses* n'est réemployée ni dans les textes de défense et ni dans les traités d'éducation que nous avons pu rencontrer. Mais cette disparition n'exclut pas une nouvelle vie *ex libris* grâce aux *exempla*.

La « cleres femmes », dont font partie nos « inventeresses » et artisanes, se trouvent à leur tour brodées ou tissées sur les tentures et les tapisseries qui ornent les chambres de nobles et riches commanditaires afin de leur rappeler par l'image les leçons édifiantes que les mythes, remaniés et glosés, peuvent porter. Tout comme les textes que nous avons explorés, les tapisseries narratives se mettent à rassembler des personnages provenant de diverses sources et de différentes époques⁶⁵. Susan Groag Bell, spécialiste des *Women's studies*, écume les inventaires des cours royales d'Europe pour retrouver les traces des tapisseries représentant différentes scènes de *La Cité des Dames* dont les propriétaires sont en général des femmes de pouvoir du début de la Renaissance telles que Élisabeth I^{re}, Marguerite d'Autriche ou Anne de Bretagne. Elle découvre alors que, malgré l'absence d'impression des œuvres de Christine après sa mort, ses idées ont pris place sur les murs des princesses et se demande à quel point ce décor a pu les influencer⁶⁶.

- 31 La mise en abyme des textes ornant les murs et des broderies décrites dans les textes peut se reproduire à l'infini. Dans son *Palais des nobles Dames*, Jehan Du Pré réserve les plus riches pavillons aux femmes qui apportèrent félicité, justice et paix à leur royaume mises en valeur dans le dernier chapitre. Disposés dans un jardin, leur description permet de lier métaphores architecturale, végétale et filaire pour faire figurer le processus d'écriture. Alors que Christine de Pizan avait limité son allégorie à la construction dans *La Cité des Dames*, élaborant une forteresse pour protéger les femmes contre les attaques misogynes, Jehan Du Pré dresse en leur honneur une riche bâtisse qu'il garnit d'ornements et de parures auxquels la broderie participe fortement. Voici la description en prose du dernier pavillon :

Le tiers pavillon fust couvert de veloux azurés, ayant sur le dedict veloux grans pourfilures et broudures d'or et fleurs de lys fermées par dessus, pour les Dames qui ont aymé paix, et ont esté cause et motif principal de la paix et reconciliation de plusieurs nations, mesmement de l'accord dernièrement entre les treschretien Roy de France et l'empereur confermé⁶⁷.

- 32 Contrairement à Vivès qui reliait les *exempla* illustres aux femmes de son temps par leur pratique de l'aiguille, Du Pré met les « grans pourfilures et broudures d'or et fleurs de lys fermées » au service de l'une

des plus hautes qualités féminines. L'auteur fait ici référence à la Paix des Dames, traité de paix négocié en 1529 par Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche qui rejoignent les héroïnes antiques que sont les Sabines et les Xanthiennes dans le pavillon. Outre l'actualité politique, la diplomatie fait partie des vertus féminines les plus célébrées dans les textes de défense et d'éducation que nous avons parcourus aux côtés de la chasteté. Olivier de la Marche choisit l'analogie du riche vêtement dont les femmes se parent et l'étend de manière macrostructurale dans *Le triumphe des dames* confectionnant un habit complet dont chaque pièce brodée et décorée figure une vertu féminine décrite en vers et illustrée par un *exemplum* en prose : chausson d'humilité, chausse de persévérance, jarretière de récompense, chemise d'honnêteté, tunique de chasteté, pièce de bonne pensée, cordon de loyauté, ceinture de magnanimité, drap de patience, bourse de libéralité, coutelas de justice, gorgerette de sobresse, bague de foi, robe de beau maintien, cordelière de dévote mémoire, gants de charité, peigne de remord, ruban de crainte de Dieu, coiffe de honte, bandeau de prudence, chaperon de bonne espérance, renforcé par la richesse de cœur. Nous pouvons voir ici l'aumônière de libéralité brodée de perles et dont l'*exemplum* de la comtesse de Vendôme donné par la suite est emprunté à la *Cité des Dames* de Christine de Pizan, citée parmi les femmes de pouvoir :

Une bourse qu'on dist une aulmosniere
nous convient pendre a ceste sainturette,
d'or et de perlles brodee par maniere
qu'elle apere de grant valleur et chiere
Madame vault d'avoir chose sy faicte.
La bourse doit pour estre plus parfaicte
avoir clouans pour seurement garder
ce que dame veult tenir ou donner.
La bourse pent, et sy est bien liëe,
la bourse garde aulmosnes et bienfais,
que princesse doit donner la journee,
Sans la bourse dame n'est par douce
ne ses hostilz necessaires parfais
En approuvant ce que je dis parfais
la bourse avra en vertueuseté
le propre nom de liberalité⁶⁸.

- 33 Si la littérature didactique et morale, au tournant du Moyen Âge et de la Renaissance, peut restreindre la femme à l'espace domestique sans reconnaître la valeur artistique ou professionnelle de ses travaux d'aiguille et lui interdire toute compétition avec la sphère publique et savante, la querelle des femmes offre un renouveau de la figure des brodeuses. Entre soumission stratégique et résistance vertueuse, elle peuple les textes qui l'érigent en inventeresse ou en artisane conforme à l'idéal chrétien. Quand bien même des écrits comme *Les Évangiles des quenouilles* tournent en dérision leur art et leur savoir, ils retranscrivent et compilent les preuves d'une « sagesse » féminine dont les aspects populaires, subversifs, voire maléfiques, contiennent de nous fasciner aujourd'hui.

NOTES

1 Christine de Pizan, *Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V*, t. 1 [éd. Suzanne Solente], Paris, Honoré Champion (Publications pour la Société de l'histoire de France), 1936, p. 190-191. Ce passage est également mentionné en note de l'article de Catherine Müller, « Du fuseau à la plume : les mythes de la femme au fil de Christine de Pizan à Catherine des Roches », in Juliette Dor, Marie-Élisabeth Henneau (dir.), *Christine de Pizan. Une femme de science, une femme de lettres*, Paris, Champion, Études christiniennes, 2008, p. 247-268. Elle y propose l'analyse suivante : « On notera que Christine, dans le but probable de gagner la faveur de son lectorat masculin sur un terrain aussi polémique, recourt ici à la métaphore de la broderie, le travail du fil considéré traditionnellement comme le plus noble, et digne par conséquent d'être pratiqué par une main d'homme, d'où l'usage du terme *brodeurs* au masculin. » (p. 268).

2 Pour un développement plus élaboré sur le lien entre texte et tissu, on pourra consulter l'ouvrage suivant : Romaine Wolf-Bonvin, *Textus. De la tradition latine à l'esthétique du roman médiéval (Le Bel Inconnu, Amadas et Ydoine)*, Paris, Champion, 1998 (Nouvelle Bibliothèque du Moyen Âge) et *Textes et textiles du Moyen Âge à nos jours* [dir. Odile Blanc], Lyon, ENS éditions, Institut d'histoire du livre, 2008.

3 Voir notamment Jasper Svenbro, « Figures textiles de la parole de l'Antiquité gréco-romaine » in *Textes et textiles du Moyen Âge à nos jours*, *op. cit.*, p. 11-27 ; Romaine Wolf-Bonvin « Tisser un récit à l'aube du XIII^e siècle : en-

quête sur la parcimonie d'une métaphore », *ibid.*, p. 145-156 et Charles De-lattre, « Marques et signes dans le mythe de Philomèle », *Gaia : revue interdisciplinaire sur la Grèce Archaique*, n° 18, 2015, p. 471-488.

4 Charles Germain de Saint Aubin, *L'art du brodeur*, Paris, impr. de L. F. De-latour, 1770, p. 2.

5 Gérard Genette, *Palimpsestes, La littérature au second degré*, Paris, Seuil, 1982.

6 Danielle Régnier-Bohler, « Introduction générale », in Danielle Régnier-Bohler (dir.), *Voix de femmes au Moyen Âge, savoir, mystique, poésie, amour, sorcellerie XII^e -XV^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 2008, p. VIII.

7 Voir Anne Paupert, « Les débuts de la Querelle : de la fin du XIII^e siècle à Christine de Pizan », in Armel Dubois-Nayt, Nicole Dufournaud, Anne Paupert (dir.), *Revisiter la querelle des femmes 3 : Discours sur l'égalité-l'inégalité des sexes, de 1400 à 1600*, Saint-Étienne, L'école du genre. Nouvelles recherches, 2013 p. 23-37.

8 Christine de Pizan, *La città delle dame* [trad. Patrizia Caraffi, éd. Earl Jeffrey Richards], *Biblioteca medievale*, 2, Milan, Luni, 1997, p. 178.

9 Nous reprenons l'expression à l'œuvre allégorique de Martin Le Franc, rédigée en 1442 au moment de la querelle des femmes en réponse à la deuxième partie du *Roman de la Rose* que l'on doit à Jean de Meung, fortement critiquée pour la représentation des femmes qui apparaît dans la suite du roman. La querelle des femmes se développe notamment dans les cours autour du débat du *Roman de la Rose* auquel participent Christine de Pizan et Jean Gerson à coup de lettres publiques contre les frères Dol. Voir : Martin Le Franc, *Le champion des dames*, 5 t. [éd. Robert Deschaux], Paris, Champion (Les classiques français du Moyen Âge, 127-131), 1999.

10 La liste n'est pas exhaustive : beaucoup d'auteurs et certaines autrices ont participé à la querelle au tournant du Moyen Âge et de la Renaissance, tant en France que dans d'autres royaumes d'Europe. La collection *Revisiter la querelle des femmes* élaborée par la SIEFAR a permis l'établissement d'une anthologie relativement complète de ces écrits en faveur des femmes. Pour les textes hispanophones, on peut les retrouver dans l'étude qu'y a consacré Anna Vargas Martínez, *La Querella de las Mujeres. Tratados hispánicos en defensa de las mujeres (siglo xv)*, Madrid, Fundamentos, coll. « Ciencia », 2016.

11 On peut prendre l'exemple de la *Lex Thuringorum* datant du IX^e siècle et dont l'article 30 fait paraître l'expression « ad fusum ad lancea » concernant

l'héritage des biens passant des hommes aux femmes. Voir « Famille et parenté » in Alain J. Stoclet (dir.), *Les Sociétés en Europe du milieu du VI^e siècle à la fin du IX^e siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2003, p. 82-92.

12 L'expression semble plutôt s'être répandue en langue vernaculaire au XVI^e siècle selon le *Dictionnaire étymologique et historique du galloroman (français et dialectes d'oïl, francoprovençal, occitan, gascon)* *Französisches Etymologisches Wörterbuch (FEW)* : « Mfr. nfr. tomber en quenouille “se dit d'une maison ou d'une fille qui devient héritière” » (<https://lecteur-few.atilf.fr>, consulté le 11/11/2023) et le *Nouveau dictionnaire historique des locutions. Ancien Français, Moyen Français, Renaissance* [dir. Giuseppe di Stefano], Turnhout, Brepols, coll. « Hors série », 2015. 2 vol. : « tomber entre les mains d'une femme, être abandonné ». On la trouve notamment dans des textes évoquant la loi salique, par exemple chez l'écrivain Nicolas Denisot (1515-1559) « bien est disposé par icelle loi, le royaume de France tomber en quenouille, et estre femelles incapables d'icelluy » (voir *L'amant resuscité de la mort d'amour : en cinq livres 1558* [éd. Véronique Duché-Gavet], Genève, Librairie Droz, 1998) ou chez l'historiographe d'Henri IV, Claude Fauchet (1530-1602) « possible que cette manière de faire vient le mot de tumber en lance, ou quenouille, quand un fief chet en la main d'un masle » (voir *Les œuvres de feu M. Claude Fauchet*, Paris, impr. Jean de Heuqueville, 1610, p. 273) ou l'écrivain Nicolas Denisot. Elle est enfin enregistrée par le *Dictionnaire universel* de Furetière (1690), établissant la distinction entre la succession royale autorisée ou non aux femmes : « QUENOUILLE, se dit figurément en termes de Genealogie, pour signifier la ligne feminine. Les Royaumes d'Espagne, d'Angleterre tombent en quenouille, les femmes succedent à la Couronne. Celuy de France ne tombe point en quenouille. »

13 Christine de Pizan, *La città*, *op. cit.* p. 164, p. 178.

14 Jehan Du Pré, *Le Palais des nobles Dames* (Lyon, 1534) [éd. Brenda Dunn-Lardeau], Paris, Champion, 2007, p. 153.

15 Christine de Pizan, *La città*, *ibid.*, p. 164, p. 170.

16 Antoine Dufour, *Les vies des femmes célèbres* [éd. Gustave Jeanneau], Genève, Droz, Paris, Minard, 1970, p. 24.

17 Mosén Diego de Valera, « Tratado de defenssa de virtuosas mugeres », in *Prosistas castellanos del siglo XV. I.* [Mosén Diego de Valera, Alfonso de Cartagena, Rodrigo de Arévalo, Alfonso de Palencia] [éd. Mario Penna], Madrid, Biblioteca de autores españolas, Ediciones Atlas, 1959, p. 66 : « Par elle, fut inventé l'artisanat de la laine ; c'est elle qui chercha l'art de la laver ; ce fut elle

la première qui la mit sur un rouet et qui en fit une toile à tisser. » (C'est moi qui traduis).

18 Antoine Dufour, *Les vies*, *op. cit.*, p. 35.

19 On peut consulter sur ce point ce qu'écrit Sylvie Ballestra-Puech, « Arachné au miroir de l'allégorie et de l'emblème », in *Les Métamorphoses d'Arachné : l'artiste en araignée dans la littérature occidentale*, Genève, Droz, 2006, p. 69-102. Elle y explique qu'« on observe un phénomène de syncrétisme entre le mythe gréco-latin et la symbolique biblique de l'araignée qui va influencer de manière déterminante la lecture médiévale du récit ovidien ». Elle cite notamment le Livre de Job 8.14 et Isaïe 59.05 commentés par Saint Jérôme.

20 Voir Marie-Hélène Marques Antunes, « Connaître pour transformer : deux versions christiniennes du mythe d'Arachné », *Une femme de science*, *op. cit.*, p. 219-229. La chercheuse voit dans les deux versions une valorisation du personnage d'Arachné, même dans *L'Epistre Othea* qui pourtant fait du personnage un *exemplum* négatif : « Othea et la Cité empruntent des voies divergentes pour revaloriser l'image d'Arachné ainsi que celle du genre féminin. Alors que le premier texte se caractérise par la récupération du mythe dans une perspective morale, le second met l'accent sur l'ingéniosité du personnage » (p. 219).

21 Christine de Pizan, *La città*, *op. cit.*, p. 184-188.

22 Christine de Pizan, *Epistre Othea* [éd. Gabriella Parussa], Genève, Droz, 1999, p. 289-290.

23 Christine de Pizan, *ibid.*, p. 82.

24 Martín de Córdoba, *Jardín de nobles donzellas: A Critical Edition and Study* [éd. Harriet Goldberg], Chapel Hill, University of North Carolina Press, North Carolina Studies, The Romance Languages and Literatures, 137, 1974, p. 243 : « D'autres disent que le lainage, qui est l'art de confectionner des tissus, fut inventé par Araigne, femme asiatique et plébéienne, qui commença à filer comme une araignée, ourdir ses files et tisser sa toile. » (C'est moi qui traduis).

25 [Anonyme], *Boccace « Des clercs et nobles femmes »*, Ms. Bibl. Nat. 12420 (*Chap. I-LII*) [éd. Jeanne Baroin, Josiane Haffen], Paris, Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 498, Les Belles Lettres, 1993, p. 61 : « Mais après aucuns ans, comme pour aucun cas elle fut haye de Jason, et pour ce eust en lieu d'elle print en mariage Creüse, la fille de Creonce, roy des Corinthiens, dont elles fut moult impatient et courroucie, et pour ce pluseurs

choses pourpensa contre Jason, fit tant par son engin qu'elle par feu volage print Creüse et toute la royal lignie de Creonce, et en la presence de Jason mist a mort cruelle les enfans qu'il avoit eus d'elle. ». Dans *Les Métamorphoses d'Arachné*, Sylvie Ballestra-Puech remarque que, chez Boccace, le chapitre consacré à Arachné succède à celui de Médée et précède celui des Amazones. Selon la chercheuse, cela « l'inscrit dans le contexte d'une féminité inquiétante » (p. 102). Médée apparaît également non loin d'Arachné dans les œuvres de Christine et de Jehan Du pré, mais dans le but de revaloriser leur savoir.

26 Jehan Du Pré, *Le Palais*, *op. cit.*, p. 257.

27 Jehan Du Pré, *ibid.*, p. 241.

28 Jehan Marot, « La vray disant advocate des dames », *Les deux recueils* [éd. Gérard Defaux, Thierry Mantovani], Genève, Droz, 1999.

29 Christine de Pizan, *La città*, *op. cit.*, p. 84.

30 Christine de Pizan, *ibid.*, p. 170.

31 Symphorien Champier, *La Nef des dames vertueuses*, [éd. Judy Kem], Paris, Champion, 2007, p. 67.

32 Antoine Dufour, *Les vies*, *op. cit.*, p. 49.

33 Fray Martín de Córdoba, *op. cit.*, p. 266-267 : « Il me revient l'histoire de cette fidèle épouse, Pénélope, femme du grand guerrier Ulysse, dont on raconte que, comme Ulysse avait passé vingt ans loin de chez lui, les dix premières années à Troie & les dix autres perdu en mer, le père & les parents de Pénélope, voyant que tous étaient revenus de Troie à l'exception d'Ulysse, pensèrent qu'il était mort et commencèrent à presser la jeune femme de chercher un autre époux. Elle se cacha honnêtement autant qu'elle le put et quand elle comprit à quel point on la tourmentait, elle donna cette aimable excuse : – J'ai commencé à tisser une toile, laissez-moi la terminer et ensuite je ferai ce que vous me demandez. Tous furent contents. Ainsi, autant de rangs tissait-elle le jour, autant en défaisait-elle la nuit, pour que jamais ne s'achève la toile jusqu'au retour de son mari. C'est pourquoi cette femme est, parmi tant d'autre, fort louée pour sa fidélité conjugale. » (C'est moi qui traduit).

34 Mosén Diego de Valera, « Tratado de defensa », *op. cit.*, p. 67 : « Et cela faisait si longtemps que l'on ignorait quelle terre Ulysse occupait et en quelle partie du monde la fortune l'avait envoyé, Pénélope, sa femme, qui exécutait toujours des sacrifices à ses dieux afin que son mari lui soit rendu,

décida vivre chastement. Comme elle était d'une grande beauté, les jeunes nobles d'Ithaque en tombèrent amoureux et la demandèrent en mariage, c'est pourquoi elle mit au point le nouveau stratagème que voici pour s'en libérer : elle les pria de la laisser terminer une toile selon la coutume des nobles dames de son temps, en attendant que son mari revienne, ce qui lui fut facilement accordé. Grâce à son astuce féminine, ce qu'elle avait tissé le jour, secrètement elle le défaisait la nuit et ainsi, vingt ans plus tard, quand Ulysse revint, vieux, seul, brisé, elle le reçut en son chaste giron. » (C'est moi qui traduis).

35 Fray Martín de Córdoba, *Jardín*, *op. cit.*, p. 169 : « [Capítulo .vij. de tres grados de castidad conjugal, vidual & virginal: cómo todos son buenos, avn que vno mejor que otro, & de tres maneras de biuir los hombros] ».

36 [Anonyme], *Le Mesnagier de Paris* [trad. Karin Ueltschi, éd. Georgina E. Brereton, Janet M. Ferrier] *Lettres gothiques*, Paris, Le Livre de Poche, 1994, p. 197-198.

37 *Ibid.*, p. 144.

38 Christine de Pizan, *Le livre des trois vertus* [éd. Charity Cannon Willard, Eric Hicks], Bibliothèque du xv^e siècle, 50, Paris, Champion, 1989, p. 9.

39 Christine de Pizan, *Le livre du duc des vrais amants*, [trad. et éd. Dominique Demartini, Didier Lechat], Paris, Champion (Champion classiques. Moyen Âge, 37), 2013, p. 330-350.

40 Christine de Pizan, *Le livre des trois vertus*, *op. cit.*, p. 117.

41 Alexandra Vélissariou, « *Discrete dissimulacion et prudent cautele* : les stratégies comportementales de la princesse dans le *Livre des Trois Vertus* de Christine de Pizan », *Le Moyen Âge*, vol. cxvi, n° 3-4, 2010, p. 577-590.

42 Christine de Pizan, *ibid.*, p. 117.

43 On pourra notamment consulter le chapitre sur le veuvage « Ci devise du gouvernement de la sage princepce demouree veuve » dans Christine de Pizan, *ibid.*, p. 82-86.

44 Juan Luis Vivès, *De Institutione Feminae Christianae*, Liber secundus [éd. Charles Fantazzi, Constant Mathheussen], Leiden, E. J. Brill, 1996, p. 118 : « Un proverbe grec nous dit : “La place des femmes est devant le métier à tisser, non à l'assemblée !”. Aristote pense qu'il est moins étonnant pour un homme de savoir ce qu'il se passe dans une cuisine que pour une femme de se tenir informée de ce qu'il se passe en dehors de la maison. C'est pourquoi

il interdit aux femmes d'écouter ou de parler de ce qui relève de la politique étatique ». (C'est moi qui traduit).

45 Philippe de Novarre, *Les Quatre Âges de l'homme* [éd. Marcel de Fréville], Paris, Librairie Firmin Didot, 1888, p. 16.

46 Juan Luis Vivès, *De Institutione Feminae Christianae, Liber primus* [éd. Charles Fantazzi, Constant Mathheussen], Leiden, E. J. Brill, 1996, p. 20 : « Lire est la meilleure occupation qui soit et je la recommande par dessus tout, mais lorsqu'elle sera fatiguée de lire, je ne peux pas supporter de la voir oiseuse. » (C'est moi qui traduit).

47 Juan Luis Vivès, *Liber primus, op. cit.*, p. 22 : « La reine Isabelle, femme de Ferdinand, souhaitait voir ses quatre filles expertes de la quenouille, de la couture et du contre-point. Deux d'entre elles devinrent reines du Portugal, la troisième que nous voyons est reine d'Espagne et mère de l'Empereur Charles, la quatrième est la sainte femme d'Henri VIII d'Angleterre. » (C'est moi qui traduit).

48 Astrid Castres, Nagède Gauffre Fayolles, « La main et l'aiguille : broder au Moyen Âge », in Christine Descatoire (dir.), *L'art en broderie au Moyen Âge – Autour des collections du musée de Cluny*, Paris, RMN, 2019, p. 14.

49 Christine de Pizan, *Le livre des trois vertus, op. cit.*, p. 152-156.

50 Christine de Pizan, *ibid.*, p. 205-206.

51 Etienne Boileau, « Des Brodeurs », *Règlements sur les arts et métiers de Paris, rédigés au XIII^e et connus sous le nom du Livre des métiers d'Etienne Boileau, publiés, pour la première fois en entier d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi et des Archives du Royaume* [éd. Georges Bernard Depping], Paris, Crapelet, 1837. Le statut des « brodeurs » est énoncé au masculin, mais le nombre des hommes et des femmes est égal (p. 319-382). Celui des « fileresses » est énoncé au féminin (p. 377-378).

52 Christine de Pizan, *Le livre des trois vertus, ibid.*, p. 214.

53 Jehan Du Pré, *Le Palais, op. cit.*, p. 295. Selon la note explicative dans l'édition de Brenda Dunn-Lardeau : « Dans la Sixiesme Chambre, Du Pré reste fidèle aux écrits bibliques et patristiques ainsi qu'à l'anthologie de Ravisius Textor, *De memorabilis et claris mulieribus aliquot diversorum scriptorum opera*, à partir de laquelle il traduit trois exemples du chapitre *De moribus mulierum et de ducenda quid praestat* de Raphaelis Volaterrani dont le nom apparaît au Catalogue des auteurs du Palais. » C'est de cette source

que provient l'exemple des femmes espagnoles et il est probable que Vivès ait puisé dans le même texte.

54 Juan Luis Vivès, *Liber primus*, *op. cit.*, p. 22 : « Les chroniqueurs nous racontent que, jadis, un prix était proposé aux femmes espagnoles à l'occasion d'un concours public pour récompenser celle qui aurait filé et tissé plus que les autres : une récompense lui était attribuée à une date précise et les travaux étaient publiquement exhibés ». (C'est moi qui traduis).

55 Romaine Wolf-Bovin, « Tisser un récit », *op. cit.*, p. 145-156.

56 Voir l'introduction rédigée par Madeleine Jeay et notamment les pages consacrées à « Jeux de parodies » (p. 8-10) dans [Anonyme], *Les Évangiles des Quenouilles* [trad., éd. Madeleine Jeay], Paris, Vrin, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1945 et celles rédigées par Anne Paupert dans la sous-section « Les procédés d'écriture » (p. 241-249) in Anne Paupert, *Les fileuses et le Clerc, une étude des Évangiles des Quenouilles*, Paris, Champion, 1990.

57 [Anonyme], *Les Évangiles des Quenouilles*, *op. cit.*, p. 92.

58 *Ibid.*, p. 81-82.

59 Anne Paupert, *Les fileuses et le Clerc*, *op. cit.*, p. 39.

60 Etienne Boileau, « Des Brodeurs », *op. cit.*, p. 379-382. Georges Bernard Depping indique en note : « Dans les statuts que les brodeurs obtinrent en 1316, on voit figurer aussi *Margot l'enluminesse* et *Aalès l'enluminesse*, probablement enlumineuses ou femmes d'enlumineurs. »

61 Gilbert Ouy, Christine Reno, Inès Villa-Petit, *Album Christine de Pizan* [éd. Olivier Delsaux, Tania Van Hemelryck], Londres, Belgique, Brepols Publishers, Turnout, Belgium, 2012, p. 258.

62 [Anonyme], *Les Évangiles des Quenouilles*, *op. cit.*, p. 38.

63 *Ibid.*, p. 61.

64 Sylvie Ballestra-Puech, *Métamorphoses d'Arachné, l'artiste en araignée dans la littérature occidentale*, Genève, Librairie Droz, 2006, p. 70.

65 Fabienne Joubert, *La tapisserie au Moyen Âge*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2000, p. 19 : l'historienne prend pour exemple la tapisserie *Bataille et Embarquement*, conservée au musée de Cluny, où figurent « divers personnages de l'histoire ancienne ayant vécu à plus de vingt siècles d'écart ! Aux côtés de Didon et Énée, on découvre ainsi Totila, roi ostrogoth d'Italie vers le milieu du VI^e siècle, mais aussi Canbisis, roi de Perse en 529 avant

Jésus-Christ et Ninus, fondateur mythique de l'Empire assyrien vers 2000 avant Jésus Christ ».

66 Susan Groag Bell, *The Lost Tapestries of the "City Of Ladies"*, *Christine de Pizan's Renaissance Legacy*, Berkeley, Los Angeles, London, University of California Press, 2004.

67 Jehan Du Pré, *Le Palais*, *op. cit.*, p. 312.

68 Julia Kalbfleisch-Benas, « *Le triumphe des dames* » von Olivier de La Marche. *Ausgabe nach den Handschriften*, Rostock, Adlers Erben, 1901, p. 37.

RÉSUMÉS

Français

À la fin du Moyen Âge, sous l'impulsion de la querelle des femmes, les traités de défense féminins et les compilations de femmes illustres se multiplient et érigent les travaux d'aiguille en activité exemplaire, représentée par Pénélope, Pallas Athéna, Arachné, Lucrece, les reines de Castille... L'ingéniosité que demande cet art et surtout la vertu de chasteté qu'il représente permettent de répondre aux discours misogynes qui font de la quenouille et du fuseau un symbole d'infériorité féminine. Si la minutie de la pratique filaire devient un argument rhétorique pour les « champions des dames », la broderie et ses dérivés restent néanmoins une activité prescrite avant tout pour les femmes, notamment pour les dames de la noblesse, qui les restreint à l'espace domestique. Nous nous intéresserons à l'ambivalence des travaux d'aiguille dans la rhétorique de la querelle des femmes et des conseils pratiques donnés par les traités d'éducation rédigés aux xv^e et xvi^e siècles.

English

At the end of the Middle Ages, inspired by *la querelle des femmes*, treatises defending women and compendiums of female biographies proliferated setting up needlework as an exemplary activity: Penelope, Pallas Athena, Arachne, Lucretia, the queens of Castile, etc. The ingenuity required for this art and the virtue of chastity that it represents were a response to the misogynistic discourse that made the distaff and spindle a symbol of female inferiority. While the meticulousness of embroidery and associated needleworks became a rhetorical argument for *les champion des dames*, it remained an activity prescribed especially for women, for noble ladies in particular, restricting them to the domestic sphere. We will explore the ambivalence of needlework in the rhetoric of *la querelle des femmes* and the practical advice given in educational treatises written during the fifteenth and sixteenth centuries.

« Tomber en quenouille » : brodeuses, tisseuses et fileuses dans les traités de défense et d'éducation des femmes de la fin du Moyen Âge

INDEX

Mots-clés

Moyen Âge, littérature, études de genre, éducation

Keywords

Middle Ages, literature, gender studies, education

AUTEUR

Jeanne Mousnier-Lompré

Doctorante contractuelle, Université Grenoble Alpes, ENS de Lyon, CNRS,
Litt&Arts